Image not found or type unknown

# Déspécialisation judiciaire et clause d'exclusivité

Par **charly89**, le **19/03/2015** à **22:04**

Bonjour,

Qu'advient-il si un Bailleur a accordé une clause d'exclusivité à un Preneur, et que par suite d'une décision de justice, la nouvelle activité d'un autre Preneur vient faire échec à la clause d'exclusivité? Le Bailleur peut-il se voir sanctionné, alors même qu'il est de bonne foi?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés